Podcast #Episode 8 : Pourquoi l'égalité des chances reste un mythe ?



DÉCRYPTAGE PUBLIÉE LE 02/04/2026

Saisine liée :
ÉGALITÉ DES CHANCES : MYTHE OU RÉALITÉ ? – RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE 2025

Le CESE qui représente les organisations de la société civile et associe les citoyens à la vie démocratique, vous propose son podcast, " L'autre assemblée" qui évoque les grand sujets qui traversent la société. Dans une période marquée par de nombreuses crises, climatiques, sociales, économiques, démocratiques, le CESE réaffirme, à travers ce nouveau format, sa vocation : celui d'un lieu où l'on prend le temps de débattre autrement, de confronter les idées sans s'affronter, et de construire des réponses collectives à partir de faits et d'analyses solides.

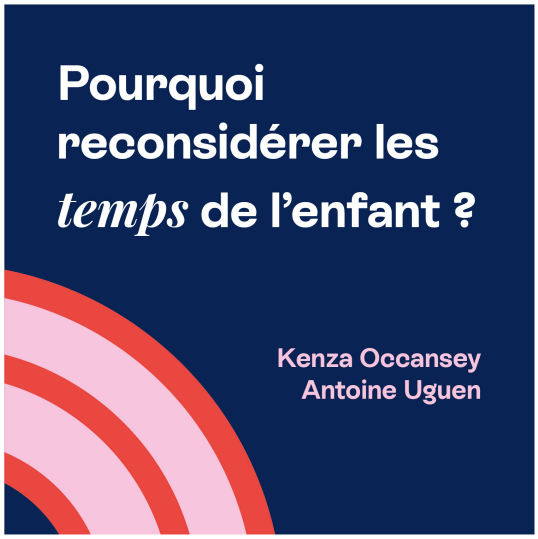
Episode #8 : Pourquoi l'égalité des chances reste un mythe ?

Le CESE réalise chaque année son **rapport sur l'état de la France**, qu'il adresse au Gouvernement et au Parlement. S'appuyant sur une enquête Ipsos, sur des notes focus et l'analyse de 16 indicateurs, il propose une radiographie de la société française, avec ses évolutions, ses équilibres, ses fractures et ses tensions. En 2025, les constats préoccupent encore davantage :

Le déterminisme social demeure puissant en France :
1 Français sur 10 considère que tout le monde a les mêmes chances de réussir
2 sur 3 déclarent avoir été personnellement confrontés à une situation d'inégalités des chances

Pour une majorité, de Français, l'égalité des chances reste un mythe :
- des inégalités des chances de plus en plus visibles et ressenties. Le CESE propose ainsi chaque année dans son rapport, un miroir tendu au pays par les organisations de sa société civile. Il constate ce qui a changé en une année, ce qui pourrait ou devrait changer, et émet des solutions et des évolutions de politiques publiques pour y répondre.
Lire le rapport

Pour continuer le débat, le CESE a souhaité dédier un épisode du podcast à ce sujet.



épisode 8 : Pourquoi l'égalité des chances reste un mythe ?

Animation : Caroline Gillet

Invités :

Fabienne Rouchy, Présidente du groupe CGT au CESE et rapporteure de l'avis

Jean-François Doridot, Directeur d'Ipsos Public Affairs France

Disponible sur les applications de podcasts : Apple Podcast, Spotify, Deezer, Podcast Addict..., et Youtube (via Audiomeans)

> *« En réalité nos transfuges de classe sont des exceptions consolantes. Ces exceptions consolantes me consolent de quoi ?* ***Nous étions hier le grand pays des classes moyennes, un grand pays de mobilités sociales ascendantes et que nous sommes devenus aujourd'hui le grand pays des classes figées****. »* ***Agathe Cagé*** *(intervention au CESE)*

> *« Les grands constats, c'est le* ***déterminisme social*** *qui est très puissant, un certain nombre de choses à mettre en place en termes de* ***politiques publiques pour l'éducation****, les* ***inégalités de patrimoine****, qui sont effrayantes, les* ***inégalités face à l'emploi*** *en particulier dans des territoires désindustrialisés,* ***des inégalités face à la transition écologique****. »*

> *« En France, il faut* ***6 générations*** *pour passer d'un milieu populaire à la classe moyenne, il en faut 2 dans les pays nordiques. »*

> *« Une proportion de* ***sortants sans diplôme qui est 5 fois plus élevée chez les enfants d'ouvriers par rapport à ceux de cadres****. Le diplôme est extrêmement déterminant dans l'emploi qu'on va avoir plus tard. Des efforts sont à faire. Encore plus dans les territoires d'Outre-mer, dans les quartiers populaires et les zones rurales où l'accès aux universités et écoles est assez difficile. »*

> *« Des inégalité à l'école qui concernent de façon plus importante **les filles**, qui même si elles travaillent plus à l'école rencontrent des difficultés dans l'accès à l'emploi, dans la progression à des postes à responsabilité. »*

> *« Il y a un **déficit de débat public sur le patrimoine**. Pour la majorité des Français c'est difficile de voir ce que peut représenter le fait que 60 % du patrimoine net soit détenu par 10 % des Français. »*

> *« **La disparition des emplois contribuent à la disparition des services publics**. On se leurre en pensant que l'on peut remplacer le service public de proximité par l'accès à un service numérique. »*

> *« Le CESE demande la mise en place de politiques publiques ambitieuses, dans le cadre d'**une véritable politique d'égalité républicaine**. Les services publics sont des puissants leviers pour assurer cette égalité et la cohésion sociale. Il faut se donner les moyens de la mettre en œuvre. »*

> ***Fabienne Rouchy,** Rapporteure de l'avis*



> *« On n'a pas été surpris des inégalités des chances. J'ai été surpris de l'ampleur de la **défiance, de la contestation, du jugement très sévère des Français** sur la politique d'égalité des chances, même si ce jugement est critique, on voit que les Français sont attachés à la devise liberté-égalité-fraternité. »*

> *« **Les inégalités se cumulent**. Pour l'enquête, on a dressé une liste non exhaustive de ce qui pouvait être des obstacles à la réussite : on en a testé 16 : l'accès et le coûts des soins, l'éloignement des transports en commun et des services publics, la résidence en territoires défavorisés, plus les critères liés à l'identité (être une femme, la couleur de peau, appartenir à une minorité sexuelle…)... Enormément de facteurs qui se cumulent et sont des obstacles. Est-ce un obstacle d'être une femme ? Oui pour 40 % des Français, oui pour 45 % pour les seules femmes interrogées. »*

> *« Les 2 critères de l'enquête qui ressortent comme les plus discriminants dans l'égalité des chances sont le fait d'avoir vécu une enfance difficile économiquement et d'avoir des revenus faibles. »*

> *« Les Français se positionnent sur des revendications liées à des problèmes de santé et au pouvoir d'achat. Après il faut creuser, car au-delà de ces points, il s'agit d'une question de **faire valoir ses droits**. »*

> ***Jean-François Doridot**, Directeur d'Ipsos Public Affairs France*

Aller ... plus loin

Je lis le Rapport annuel sur l'état de la France

A partir de ce constat, le CESE a identifié dans son rapport 5 axes afin de réduire les inégalités des chances :

Le patrimoine
? Tendre vers une plus grande progressivité de la fiscalité du patrimoine

L'éducation
? Réduire le nombre d'élèves par classes, lutter contre le décrochage scolaire, mieux valoriser les compétences acquises, renforcer l'accès aux soins et à l'accompagnement social et psychique des élèves

Le monde du travail
? Développer une stratégie industrielle coordonnée entre l'État, les filières et les collectivités, renforcer les formations répondant aux besoins des entreprises

La transition écologique
? Attribuer un budget et des moyens suffisants en appui aux territoires et acteurs économiques, allouer des aides financières ciblées vers les plus modestes, développer les mobilités durables dans tous les territoires, associer les citoyens à la transition pour éviter les exclusions

Les inégalités territoriales
? Renforcer les services publics dans les territoires, construire une véritable politique d'égalité républicaine, garantir un socle commun de droits sociaux sur l'ensemble du territoire en corrélation avec les besoins de la population

Crédits de l'épisode :
Production : Chloé Tavitian et les équipes du CESE
Préparation : Juliette Prouteau

Micro trottoir : Zazie Tavitian
Mixage : Théo Boulenger et Ora Fiora

© - copyright CESE - Novembre 2026